

Tribunes publiées dans le Journal n°132



Gabriel Galiotto

Majorité municipale

Au nom de la majorité municipale

Au mois d'octobre, sur les réseaux sociaux, de nombreuses personnes ont été émuës par le sort d'une famille qui s'est retrouvée expulsée du logement qu'elle occupait, rue Émile-Kahn. Alerté sur Twitter, le maire a immédiatement cherché à connaître la vérité sur cette affaire, qui est bien différente de la présentation qui en est faite sur Internet.

Cette famille malienne (une mère et sa fille majeure) était hébergée dans un logement en zone pavillonnaire. Elle était titulaire d'un contrat de location meublée d'une durée de 9 mois qui a pris fin en 2017. Depuis, et malgré plusieurs courriers de relance informant la locataire de la nécessité de quitter le logement, celle-ci a décidé de s'y maintenir de force sans droit ni titre. La locataire se serait également rendue coupable, à plusieurs reprises, de violences contre le fils mineur de la propriétaire. Elle a de plus fait l'objet de plusieurs plaintes du voisinage qui lui reproche de nombreuses nuisances. Une transaction a finalement été effectuée entre la propriétaire et son ancienne locataire. Cette dernière a accepté de quitter les lieux en échange d'une importante somme d'argent versée par la propriétaire contre un engagement écrit à quitter les lieux dûment signé par la locataire. Au vu de ces éléments, l'officier de police judiciaire de permanence au commissariat de police nationale a signifié à M. le Maire que la propriétaire était dans son bon droit. Malgré l'engagement qu'elle avait pris de quitter les lieux, la locataire expulsée a pourtant tenté de pénétrer de force dans son ancien logement, s'est installée sur le trottoir en face du domicile de son ancienne propriétaire et a lancé une cagnotte en ligne qui a récolté plusieurs milliers d'euros.



Didier Mignot

« Blanc-Mesnil à venir »

Président du groupe Blanc-Mesnil à venir

Récemment dans notre ville, une femme, dans son bon droit, et ses 2 enfants ont été jetés à la rue, avec effets personnels évacués sur le trottoir, par un marchand de sommeil. Grâce à la solidarité du voisinage et du service départemental d'aide à l'enfance, un hébergement provisoire d'urgence a pu être retrouvé. Les témoignages convergent : des policiers municipaux appelés sur les lieux ont enjoint cette famille en détresse à « débarrasser le trottoir » et aller voir ailleurs. Le marchand de sommeil, lui, n'a pas été inquiété. Ainsi, les rôles de coupables et de victimes sont inversés. On est loin du coup de « comm » du maire et du démagogique «balance ton marchand de sommeil»...

C'est la crise du logement qui nourrit ces comportements d'un autre âge. Le logement n'est plus un droit mais une marchandise et des malfrats en font le commerce, au mépris des lois et de toute humanité. Et la construction de milliers de logements en ville, auxquels une grande majorité de Blanc-Mesniloise-s, faute de moyens, n'aura pas accès, ne va pas loin s'en faut améliorer la situation.

Ce drame humain, qui n'est pas un cas isolé, est le reflet d'une politique sociale municipale désastreuse, à l'heure où pourtant démarre une crise sociale sans précédent. Il est grand temps que la municipalité prenne la mesure des souffrances humaines et agisse par des mesures concrètes. Prix de la cantine, aides alimentaires, prévention des expulsions, soutien aux associations de solidarité... Nous avons des propositions.

Contact : bmavenir@gmail.com